

Communiqué de presse

Paris, le 8 juillet 2026

Gel des crédits de 28 structures culturelles : France urbaine appelle l'Etat à respecter ses engagements contractuels

Centres dramatiques nationaux (CDN), théâtres, maisons d'opéras : 28 établissements culturels sont confrontés à un surgel de crédits de l'Etat, qui n'honorera pas la totalité des engagements qu'il avait pourtant pris. Après une diminution de 5% des crédits en début d'année, c'est une nouvelle baisse de 13% qui est attendue sur la totalité de la subvention annuelle.

Alors que la labellisation et la contractualisation devaient permettre une vision partagée de la culture dans les territoires, ce gel de crédits, s'il était confirmé, se mesurerait par exemple en perte nette à hauteur de près de 617.000 euros pour le Théâtre national de Bretagne (TNB) à Rennes et de 987.000 euros pour l'Opéra de Lyon (200 000€ de baisse actée et 787 000€ de gel sur l'année 2026). Concrètement, un tel gel pourrait, d'ici quelques mois, placer certaines structures dans la très grande difficulté, voire l'impossibilité, d'assurer le paiement des salaires des personnels permanents ; les conduire à déprogrammer des productions, à réduire ou supprimer des heures d'intermittence, à renoncer à des actions d'éducation artistique et culturelle, ou encore à fragiliser leurs engagements auprès des artistes, des prestataires et des publics.

Tandis que les Assises de la diffusion du spectacle vivant s'ouvrent en ce moment, au Festival d'Avignon, France urbaine appelle l'Etat à honorer ses engagements et à verser la totalité des subventions promises à ces 28 structures culturelles décentralisées. Elle appelle par ailleurs à un dialogue de fond pour anticiper de nouveaux désengagements, qui fragiliseraient les modèles du spectacle vivant et le portage même des politiques culturelles.

Contact presse :

Mathilde Van Renterghem
m.van-renterghem@franceurbaine.org
06 86 76 30 56